

REGLEMENT FOULEES NEUVILLOISES

Organisation

Les foulées sont organisées par la commune de Neuville-sur-Oise

Participation

Le 5 km est ouvert aux athlètes nés en 2011 ou avant,
Le 10km est ouvert aux athlètes nés en 2009 ou avant.

Le Run&bike se court à 2 participants, 1 enfant autonome à vélo jusqu'à 13 ans et 1 personne à pied à partir de 14 ans, qui doivent passer en même temps la ligne d'arrivée

L'inscription ne pourra être prise en compte pour le 5 km comme pour le 10 km que si le bulletin d'inscription est accompagné de :

- Pour les coureurs licenciés FFA : une photocopie de leur licence en cours de validité.
- Pour les coureurs non licenciés : Une attestation de fin de parcours prévention santé (PPS) accompli sur le site de la FFA datant de - de 3 mois pour les majeurs (<https://pps.athle.fr/>)
ou
Une décharge de responsabilité signée : <https://bit.ly/4hQZvtR>
- Pour les mineurs : la page 2 de l'attestation pour mineur (<https://bit.ly/3CWj7Yc>)

Inscriptions

Uniquement en ligne

sur
<https://protiming.fr/Runnings/detail/7714>
jusqu'au 5 avril 2025.

Tout engagement est ferme et définitif et ne donnera pas lieu à un remboursement en cas de non-participation.

Attention !

Limitation à 250 participants pour l'ensemble des épreuves

Droits d'engagement

Courses adultes

- 5 km : 10€ par participant
- 10 km : 10€ par participant

Courses enfants

- 1,1km : gratuit
- 2,2 km : gratuit

Course Run & Bike

- 2.2km : gratuit

Services

Toilettes, ravitaillement

Dossards

A retirer sur présentation d'une pièce d'identité : dimanche 6 avril 2025 à partir de 8h00

Lieu : Tente organisation
Place du Pont
95000 Neuville-sur-Oise

Les dossards sont à rendre à la fin de l'épreuve !

Résultats

Chronométrage par puce électronique sur dossard.

Les résultats seront disponibles sur : <https://protiming.fr/>

Récompenses

Médailles pour les participants des courses enfants.

5 km : Trophée aux trois premiers (H/F) au classement scratch.

10 km : Trophée aux trois premiers (H/F) au classement scratch.

Service Médical

Une antenne médicale sera assurée pendant la course

Sécurité

Sécurité assurée par la police municipale, et des commissaires de course.

Droit à l'image

Tout participant autorise les organisateurs des Foulées Neuvilleises à utiliser les images prises à l'occasion de la course et sur lesquelles il pourrait apparaître.

Annulation

Si l'épreuve devait être annulée, un report à 2026 ou un remboursement avec déduction de 3€ (frais de gestion) sera proposé.

En cas d'accident

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, provoqué par une déficience physique immédiate ou future, d'un concurrent, ainsi que pour le vol pouvant survenir avant, pendant et après la course.

Par son inscription, tout participant aux Foulées reconnaît avoir pris connaissance du règlement et en accepter toutes les clauses.